



Rapport
d'activités
annuel

2024
2025

Période du 1^{er} juin 2024 au 31 mai 2025

MOUVEMENT D'ANIMATION ARTISTIQUE DE CAP-ROUGE (MAACR) RAPPORT ANNUEL DES ACTIVITÉS 2024-2025

MOT DE LA PRÉSIDENTE

C'est avec fierté que je vous présente le Rapport annuel 2024-2025 du Mouvement d'animation artistique de Cap-Rouge (MAACR).

L'année 2024-2025 a été le témoin d'un ensemble de changements qui sont venus un à un poser des défis multiples et inédits. Une année exigeante où il fallait assurer la continuité des activités, tout en pressant le pas afin de revoir et consolider nos façons de faire et d'assurer une transition harmonieuse.

Vous serez à même d'apprécier tout le dynamisme et l'engagement du Conseil d'administration (CA) qui a su réagir avec célérité et efficacité afin de s'adapter au contexte mouvant et d'en tirer le meilleur parti. Rapidement, la nouvelle coordonnatrice a su prendre sa place et s'impliquer afin que le mouvement puisse prendre un nouvel élan. Une fois de plus, nous avons été à même de saluer la force du travail d'équipe.

Malgré les aléas, la majorité des objectifs ont été atteints et parfois même dépassés. Nous poursuivons avec la même conviction la vision mise de l'avant par nos prédécesseurs, soit de faire du MAACR une référence et un lieu de rencontre en arts visuels. Toute l'équipe est soucieuse de dégager les lignes d'action qui permettent à la fois de favoriser la pratique et le développement des arts visuels tout en s'adaptant aux réalités actuelles où les façons de faire se renouvellent sans cesse.

La prochaine année en sera aussi une de changement afin de compléter la transformation de nos façons de faire et de mettre de l'avant des actions pour la consolidation de notre implication communautaire, de développer de nouvelles offres en dehors de la dimension "école" de même que le volet philanthropique.

Je profite de ce moment pour remercier nos membres pour leur intérêt et leur fidélité. Merci également à tous les professeurs qui contribuent directement à la notoriété du Mouvement par leur talent et leurs enseignements. Finalement, j'adresse un merci particulier à tous nos partenaires avec lesquels nous partageons des intérêts communs.

Tout le CA se joint à moi pour vous inviter à nous retrouver soit comme étudiant, comme partenaire, comme bénévole ou comme administrateur au CA afin de contribuer à cette vision et à son déploiement au quotidien.

Nous souhaitons aussi vous entendre. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, commentaires et questions. Toutes les interventions sont les bienvenues et feront l'objet d'un suivi personnalisé.

SOYEZ DU MOUVEMENT...

Le MAACR a été fondé le 27 octobre 1978 et il s'inscrit toujours dans la vision mise de l'avant par nos prédécesseurs, soit celle de faire du MAACR une référence et un lieu de rencontre en arts visuels.

Vision / Mission

Le Mouvement est un organisme de bienfaisance qui, sommairement, a pour mandat :

- De faire découvrir, développer et promouvoir les arts visuels sous toutes leurs formes;
- De favoriser et organiser les échanges entre le public, les artistes amateurs et les artistes professionnels;
- D'élargir les connaissances en arts visuels par une offre de cours et la tenue d'évènements, c'est le volet « École ».

Plus spécifiquement, au plan juridique, la vision/mission du MAACR est ainsi libellée :

A) Promouvoir les arts de manière à élargir les connaissances du public et à augmenter son appréciation des arts ainsi que sa participation aux activités artistiques par l'organisation de rencontres culturelles, de conférences, de cours, d'expositions, de spectacles et d'ateliers.

B) Organiser et favoriser des rencontres et des échanges de toutes sortes entre le public, les artistes et les artisans dans le but d'intéresser la population en général au domaine des arts.

C) Grouper en association toutes personnes intéressées par les arts de même que tous les artistes amateurs ou professionnels.

École d'arts visuels de Cap-Rouge

Plus spécifiquement pour le volet « École », la mission est de promouvoir les arts visuels de manière à susciter l'intérêt et élargir les connaissances de l'ensemble de la population. Cette mission est atteinte par :

- Une offre de cours en arts visuels, tel le dessin, la peinture, le vitrail, etc. Ces cours sont offerts aux enfants, aux adolescents et aux adultes;
- L'organisation d'expositions, de symposiums, de rencontres et de journées portes ouvertes;
- La participation à des projets spéciaux organisés avec d'autres partenaires.

Encore aujourd'hui, c'est davantage le volet « École » qui est mis de l'avant. Nous avons comme défi d'accroître et de varier l'offre de cours et d'évènements avec le souci de mieux connaître les intérêts de nos membres et leurs préoccupations.

Dans une perspective à court et moyen terme, le Mouvement prévoit développer les autres facettes de sa mission.

Finalement, la Ville de Québec reconnaît l'apport et le dynamisme des organismes de son territoire en s'associant aux organismes dont l'offre de services vient bonifier sa propre action dans divers champs de responsabilités. À ce titre, le MAACR bénéficie d'une entente à titre d'organisme collaborateur, ce qui implique le soutien de la Ville à la prestation de services aux citoyens (dépenses de fonctionnement, visibilité, locaux et matériel), aux projets et aux initiatives.

Nos valeurs

- Coopération : travail d'équipe, entraide et collaboration en ayant recours aux compétences, au savoir-faire et au dynamisme des membres, des bénévoles, du personnel, de travailleurs autonomes et de nos partenaires;
- Respect : équité, dignité, inclusion et transparence;
- Créativité : innovation, ouverture et communication;
- Rigueur : exactitude, bien faire les choses, respect des engagements, cohérence d'action et éthique.

Conseil d'administration (CA)

Le CA est composé uniquement de bénévoles.

Au moment de l'Assemblée générale annuelle du 25 septembre 2024, le CA comptait sept (7) administrateurs : le mandat de 3 administrateurs venait à échéance et un mandat devait être confirmé pour un administrateur qui s'était ajouté à l'hiver 2024. L'AGA a permis de confirmer le mandat de Nicole Giguère et, pour les 3 postes arrivant à échéance, les titulaires ont accepté de renouveler leur mandat pour deux ans, ce sont : Suzanne Létourneau, Julie Lizotte et Hélène Vézina.

À sa rencontre du CA spécial du 2 octobre 2024, le CA procède à la nomination des officiers pour 2024-2025.

Présidente :	Suzanne Létourneau (mandat de 2 ans - fin septembre 2026)
Vice-présidente :	Julie Lizotte (mandat de 2 ans - fin septembre 2026)
Trésorier :	Jean-Loup Robert (mandat 2 ans - fin septembre 2025)
Secrétaire :	Hélène Vézina (mandat 2 ans - fin septembre 2026)
Administrateurs :	Nicole Giguère (mandat 1 an - fin septembre 2025)
	Jean-Jacques Hudon (mandat 2 ans - fin septembre 2025)
	Josée O'Leary (mandat 2 ans - fin septembre 2025)

Le Mouvement doit veiller à ce que le CA demeure complet, assurant ainsi la stabilité au niveau de la gouvernance, la continuité des opérations et une capacité accrue pour la réalisation de sa mission.

Le CA a tenu 8 rencontres régulières durant l'année 2024-2025. Se sont ajoutées 4 rencontres spéciales, la première en juillet 2024 avait pour objectif de convenir des règles de tarification et les 3 autres visaient à convenir des modalités de remplacement de la coordonnatrice qui a quitté le Mouvement à l'automne 2024.

S'ajoute aussi une rencontre avec les professeurs en janvier 2025, des rencontres avec les comités (comité de gouvernance, de programmation et d'exposition) et diverses rencontres de travail.

Membres du MAACR

Les membres actifs ont le droit de vote lors qu'une assemblée générale et sont en place depuis l'année 2024-2025 :

- Les personnes qui s'inscrivent à un cours* deviennent automatiquement membres pour une durée d'un an, sur la base de l'année civile (1^{er} janvier au 31 décembre). Pour un étudiant de 16 ans, c'est l'un de ses parents qui est réputé être membre;
- Les personnes qui ne sont pas inscrites à des cours : elles peuvent aussi être membres en payant une cotisation annuelle;
- Les membres associés nommés par le CA qui détermine la modalité et le montant de la cotisation.

Un membre désigné par le CA par résolution sur une base exceptionnelle : il n'aura pas à payer de cotisation, et ce, selon des critères préétablis par le CA.

Que ce soit pour l'année financière ou pour l'année civile, il est difficile d'évaluer avec précision le nombre de membres en raison du fait que le système informatique dispose uniquement de fonctions élémentaires. Tout comme pour l'année précédente, il est convenu de retenir que le nombre de membres est le nombre de personnes ayant participé à une formation au cours de l'année financière, ce qui permet d'avoir une base de comparaison fixe. Pour l'année 2024-2025, le nombre de membres est de 464 comparativement à 455 l'année précédente.

Le CA a convenu de revoir la notion de membre pour l'année à venir. Essentiellement, la notion de membre sera révisée afin de passer d'une adhésion automatique en participant à une formation à une notion d'abonnement sur une base volontaire et indépendante des formations. Les modalités seront précisées au cours de la prochaine année.

**La notion de cours s'applique à toute formation impliquant des coûts d'inscription pour le participant, ce qui inclut les ateliers.*

LES RESSOURCES HUMAINES (RH)

Personnel du MAACR

Depuis 2015, le MAACR bénéficie des services d'une employée sur la base de 24 heures par semaine. Annie Morrisette était la titulaire du poste depuis le début, et a quitté le Mouvement le 8 octobre 2024. À la suite de son départ, le CA a convenu de reconduire le poste sur une base de 35 heures par semaine. La nouvelle coordonnatrice, Emmanuelle Lefebvre, est entrée en fonction le 4 décembre 2024.

Malgré le départ de madame Morrisette, le MAACR n'avait d'autre choix que de poursuivre ses activités de formation, qui constituent sa principale source de revenus. L'effritement de l'offre de services aurait amené le dispersement des clientèles et le départ des professeurs, qui sont notre gage de succès. Il était primordial de protéger les acquis et d'assurer la pérennité des opérations tout en procédant promptement à l'embauche d'une nouvelle coordonnatrice.

Afin de mitiger le risque, les membres du CA se sont impliqués pour la réalisation de tâches courantes et pour le processus d'embauche. Le CA a aussi opté pour l'embauche de deux ressources à temps partiel afin de venir prêter main forte. Ces ressources avaient pour mandat : la coordination d'ensemble, la gestion du site Internet et l'accueil de la nouvelle coordonnatrice.

Dans la foulée de la révision de nos façons de faire, il a aussi été convenu de revoir et d'alléger nos pratiques comptables. Pour nous appuyer, nous avons fait appel à une experte comptable à temps partiel afin de prendre en charge la comptabilité pour l'année en cours, proposer de nouvelles façons de faire et former la nouvelle coordonnatrice.

Personnel contractuel

Tout au cours de l'année, le MAACR a pu offrir une variété de cours, d'ateliers et d'activités grâce à la collaboration de vingt (20) professeurs qui ont su contribuer à la réputation du Mouvement par l'excellence de leur travail et la qualité de leur enseignement. Les professeurs ont le statut de travailleur autonome et sont embauchés sur une base contractuelle chaque session.

Merci à Sonia April, Jean-Marc Borduas, Denise Cloutier, François Desharnais, Isabelle Frot, Lise Giguère, Juan Gomez, Michèle Lefebvre, Mario Lessard, Imai Noriko, Claudette Racine, Catherine Rondot et Marie-France Roy.

L'année a permis d'accueillir les nouveaux enseignants suivants :

- Nancy Barbeau : Plaque gel, linogravure, initiation aux zines
- Louise Daigle : Encre à alcool et aquarelle sur papier synthétique Yupo
- Yumi Matsuyama : Calligraphie japonaise et suibokuga
- Nicole Paquette : Dessin numérique
- Louis Paradis : Bande dessinée
- Manon Verville : Calligraphie anglaise

Ajoutons la collaboration spéciale de Michelle Hudon-Girard pour la coordination des ateliers libres du jeudi.

Lise Giguère, professeur au niveau des enfants, a quitté le Mouvement au printemps 2025. Ce départ nous a amenés à lancer un processus de recrutement pour de nouveaux professeurs pour le volet jeunesse et à saisir l'opportunité d'élargir l'offre de services et d'ajouter des formations le dimanche.

Toujours dans l'esprit d'alléger les façons de faire, un contrat annuel a été proposé aux professeurs, mettant ainsi fin à la nécessité de signer un contrat pour chacune des formations.

Comme à l'habitude, une rencontre des professeurs a eu lieu en janvier 2025, c'est notre façon d'exprimer notre reconnaissance pour le travail accompli et aussi d'être à l'écoute de leurs commentaires et suggestions. Au sortir de la rencontre, il est suggéré qu'une seconde rencontre ait lieu en juin 2025 afin qu'ils soient davantage impliqués dans les orientations du MAACR.

Bénévoles

Sans l'implication bénévole, le MAACR ne pourrait exister, comme c'est le cas pour la majorité des organismes à vocation communautaire. L'action bénévole fait bien souvent toute la différence.

Le bénévole fait le don de son temps, de ses connaissances, de son savoir-faire et de ses habiletés. Trop souvent oubliée, cette contribution se doit d'être soulignée et mérite toute notre reconnaissance.

Le MAACR est à même d'apprécier et de reconnaître sur le plan qualitatif l'action des bénévoles par leur implication et la qualité des résultats obtenus. Depuis l'année 2022-2023, le nombre d'heures de bénévolat effectuées est cumulé afin d'avoir une mesure sur le plan quantitatif.

Nous estimons à environ 1 650 le nombre d'heures de bénévolat pour l'année 2024-2025, comparativement à 1 250 heures pour l'année précédente.

Cette hausse s'explique principalement par l'implication, de tous les instants, des membres du CA afin de prendre en charge certaines tâches normalement dévolues à la coordonnatrice. Cet engagement a permis d'assurer la pérennité des activités et des revenus. De plus, deux expositions importantes ont eu lieu au cours de l'année auxquelles s'ajoute notre présence à diverses activités ad hoc qui ne pourraient avoir lieu sans l'appui de bénévoles.

De prime abord, ce nombre d'heures peut sembler trop peu ou élevé selon nos références respectives, mais à titre indicatif, soulignons les exemples suivants :

- Pour les administrateurs du CA : les rencontres du CA représentent approximativement 252 heures de bénévolat (12 rencontres de 3 heures pour 7 personnes) et ce, sans tenir compte des temps de préparation, les rencontres spéciales et les réunions des comités de travail ou autres;
- Pour chacune des deux expositions, le nombre d'heures de bénévolat requis est de l'ordre de 175 heures pour la logistique, la promotion, le prémontage, le montage et la surveillance des lieux.

Ces exemples démontrent clairement que le bénévolat prend une place importante et qu'il fait toute la différence quant à l'atteinte des objectifs. Nos efforts se poursuivent afin de consolider et d'accroître l'implication bénévole.

Enfin, à quelques reprises, nous avons dû faire appel au regroupement Bénévoles d'Expertise pour nous appuyer dans certains mandats ou réflexions spécifiques, par exemple dans le cadre du mandat informatique.

Activités de formation du personnel

Le changement au niveau de la coordination a demandé des efforts soutenus de formation afin d'assurer une transition sans heurt pour les opérations, la clientèle et le soutien à l'équipe de professeurs. La mise en place de nouvelles façons de faire a aussi demandé un effort d'adaptation et d'apprentissage non négligeable.

Tant les membres du CA, ainsi que les ressources en appui, ont dû déployer des efforts soutenus afin de se familiariser avec les façons de faire tout en maintenant un service de qualité.

À titre d'exemples, certaines formations spécialisées ont dû être suivies : au niveau des logiciels de service Desjardins pour la préparation des payes, pour l'utilisation des nouvelles approches amenées par l'adhésion à la plateforme Qidigo ou pour les pratiques comptables.

LES RESSOURCES FINANCIÈRES, MATÉRIELLES ET INFORMATIONNELLES

Ressources financières

Le rapport financier 2024-2025 du MAACR fait état des revenus et dépenses pour la période du 1er juin 2024 au 31 mai 2025. Ce document est disponible sur demande. Quant aux états financiers 2024-2025, ils ont été dûment vérifiés par la firme comptable Émond, Côté, Mercier, CPA, S.E.N.C.R.L.

Les revenus de l'exercice 2024-2025 ont augmenté pour atteindre 166 801 \$, représentant une augmentation de 20 204 \$ ou 14%. Ils proviennent majoritairement d'une hausse des revenus de formation de l'ordre de 16 000 \$. Ces revenus démontrent d'une part la fidélité de nos membres et d'autre part, l'arrivée de nouvelles personnes qui se sont inscrites aux différentes formations, dont les ateliers d'un jour qui se sont avérés un succès.

Aux revenus générés par les formations s'ajoutent les appuis financiers de la Ville de Québec et des députés de la circonscription de Louis-Hébert, Geneviève Guilbault au provincial et Joël Lightbound au fédéral, le tout totalisant 6 995 \$. Plus précisément, les contributions de la Ville de Québec sont : dépenses de fonctionnement; achats d'équipements et de matériel dédiés aux formations; appui du Conseil d'arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge pour l'exposition « Les couleurs de nos différences ».

Nous concluons l'exercice 2024-2025 avec un bénéfice de 17 452 \$ comparativement à celui de l'exercice précédent où les profits avaient été de 9 727 \$.

En 2023-2024, le CA avait alloué un montant de 5 000 \$ pour la mise à jour du matériel informatique, car l'achat de ce type de matériel n'est pas admissible à une subvention. Les achats correspondants ont été répartis sur 2 ans.

À l'hiver 2025, le MAACR a fait une demande au programme « Municipalité amie des aînés » afin de réaliser un projet conjoint avec le Domaine St-Dominique, un CHSLD. Le projet consiste à réaliser des murales qui viendront habiller et égayer les espaces communs de la Résidence. Les aînés de la résidence seront les participants principaux, sous la supervision d'un artiste professeur et d'une équipe de bénévoles. Le 21 mai, la Ville nous confirmait l'octroi d'un appui financier de 5 000 \$ pour la réalisation du projet, qui sera lancé en juin 2025.

Une demande de subvention concernant une activité de reconnaissance de nos bénévoles est présentement en cours d'analyse à la Ville de Québec au niveau des activités fédératrices.

De plus, une demande avait aussi été déposée auprès de Programmation Citoyenne/Assemblée nationale, mais celle-ci n'a pas été retenue.

Enfin, mentionnons les appuis des partenaires suivants : Coop IGA Ste-Foy, la Caisse populaire Cap-Rouge-St-Augustin et Copie Express.

Ressources matérielles

Le MAACR n'est propriétaire d'aucuns locaux, les seules dépenses associées aux ressources matérielles sont celles relatives à l'administration générale, au volet technologique, au matériel (artistique ou autres) requis pour les formations, les expositions ou pour une activité spécifique. Au cours de l'exercice, le MAACR a bénéficié de deux subventions de la Ville de Québec :

- 595 \$ pour les dépenses de fonctionnement;
- 3 260 \$ pour l'achat de matériel et d'équipements.

La première subvention, dont nous bénéficions depuis quelques années, est un appui important afin de couvrir les dépenses récurrentes de fonctionnement. Quant à la seconde, elle a permis de répondre à des besoins ad hoc découlant de la demande grandissante de formation, de la modernisation de nos approches pédagogiques et du remplacement des chevalets désuets. En plus des chevalets, les équipements achetés sont : une caméra HDMI, un projecteur et un écran projecteur portable.

Ressources informationnelles

Les ressources informationnelles se résument par les outils requis par la coordonnatrice pour ses tâches et le site du MAACR pour les interactions avec les clientèles, les professeurs et les bénévoles.

L'exercice de planification stratégique de 2023-2024 avait clairement mis en évidence un risque élevé découlant de la désuétude technologique et de la nécessité de prioriser des actions pour la mise à niveau de nos ressources informationnelles. Afin de régulariser la situation, un mandat avait été confié à deux administrateurs : Julie Lizotte et Jean-Loup Robert. De plus, le CA avait convenu de réserver un budget de l'ordre de 5 000 \$ pour l'achat d'équipements (ordinateur de bureau, ordinateur portable, imprimante), l'hébergement des données, la révision des processus et du site Internet. La majorité du matériel a été acquis en mai 2024.

Les travaux se sont poursuivis tout au cours de l'année 2024-2025. L'achat du matériel a été complété, des améliorations minimales ont été faites au site internet et certains logiciels ont été mis à jour ou ajoutés, pensons entre autres au logiciel Antidote et Google Drive.

D'autre part, le système d'inscription aux formations devait être revu dans son ensemble. Mal adapté aux attentes des clientèles et du CA, ce processus exige beaucoup de travail de la part de la coordonnatrice par des tâches répétitives, sans valeur ajoutée et non intégrées, ne tirant pas profit du potentiel des technologies.

L'année 2024-2025 a permis de conclure que le MAACR opérerait dorénavant pour une solution clé en main pour l'inscription. À la suite d'un exercice d'évaluation de divers produits, le CA a opté pour le logiciel Qidigo, celui-ci répondant à la majorité des critères de notre organisation. Ce produit est déjà en usage dans plusieurs organismes de la région et bien connu par une large partie de notre clientèle, ce qui constitue un atout.

Ce changement est aussi pour nous l'opportunité de régulariser la situation au niveau des modalités d'abonnement à titre de membre et la tarification pour les non-résidents de la Ville. Cette nouvelle approche sera mise en place simultanément avec l'implantation de la plateforme Qidigo dès le début de l'année 2024-2025 pour la session de l'automne 2025.

La révision du processus d'inscription a clairement mis en évidence que nos pratiques comptables pouvaient être simplifiées et allégées tout en demeurant rigoureuses. Comme déjà mentionné, une ressource externe vient appuyer est venue appuyer la coordonnatrice sur une base ad hoc. Notons que le logiciel comptable déjà en usage répond à nos besoins et n'a pas à être remplacé.

Finalement, au cours de l'année à venir, nous procéderons à une évaluation exhaustive de notre site internet, de son avenir et de la mise en place d'améliorations.

LES FORMATIONS

Notre mission de faire découvrir, enseigner et susciter l'intérêt pour les arts visuels auprès de la population passe majoritairement pour une offre de formation en arts visuels.

Le MAACR présente une programmation sur quatre sessions, qui s'adresse aux adultes et aux enfants. Nous sommes présents sur 4 sites, soit au Centre communautaire de Cap-Rouge, au Centre des loisirs St-Ange, au Centre communautaire Noël-Brulart et au Centre communautaire de la Pointe de Sainte-Foy, sans oublier l'offre de cours en ligne.

Au cours de l'année 2024-2025, un effort particulier a été fait afin de revisiter notre programmation. Les objectifs visés : varier les disciplines offertes, offrir une alternative aux cours soit les ateliers qui permettent soit de s'initier à une forme d'art, de se perfectionner ou d'explorer de nouvelles approches ainsi que l'introduction d'ateliers libres.

Le tableau ci-dessous offre une comparaison sur 6 ans des activités de formation du MAACR. Les constats suivants peuvent être dégagés :

- Le nombre d'inscriptions total est de 876, soit une hausse de l'ordre de 10% provenant essentiellement des inscriptions aux ateliers;
- Le niveau d'inscription pour les enfants a diminué significativement;
- L'offre de formation est passée de 108 à 177, répondant ainsi à l'un de nos objectifs d'augmenter et de varier l'offre;
- Les cours proposés ont été dispensés dans une proportion de 66% comparativement à 84% l'année précédente. Plusieurs formations offertes étaient des premières soit par le médium proposé ou par la clientèle visée. Certaines expériences sont parfois concluantes alors que d'autres le sont moins : ces initiatives nous permettront de préciser notre offre de services.

	2024-2025	2023-2024	2022-2023	2021-2022	2020-2021 (pandémie)	2019-2020 (pré- pandémie)
Nombre d'inscriptions	785* + Ateliers = 156 (automne, hiver et printemps)	796	578	535	272	556
Inscriptions Enfants	97 Cours = 97 Ateliers = 9	160	125	97	48	52
Nouvelles personnes inscrites	Non disponible	195 (99 enfants, 96 adultes)	154	120	64	120
Nombre de formations proposé	177** Cours = 119 Ateliers = 70	108 (dont 8 ateliers à l'été 2023)	90	96	58	97
Nombre de formations données	118 (66%) Cours = 84(71%) Ateliers = 42(60%)	91 (84%) (6 sur 8 ont été offerts)	71 (78%)	67 (69%)	39 (67%)	82 (84%)
Cours en ligne	1	4	4	4	11	0

*Afin de conserver une base de comparaison uniforme, le nombre d'inscriptions aux ateliers de l'été 2024 (133) est inclus dans le nombre total.

**Le nombre de formations proposé est surévalué de 7 puisque nous avons dû annuler 7 cours dans les jours précédents le début de la session d'hiver à la suite du désistement de l'un de nos professeurs, d'où la relocalisation d'une cinquantaine de participants.

Le défi du prochain exercice est bien sûr de continuer d'accroître et de varier l'offre de formation afin de toujours répondre aux attentes de la communauté, de s'adapter au contexte et d'augmenter le nombre d'inscriptions. Une attention particulière devra être portée à la clientèle jeunesse. Finalement, à l'hiver 2025, la grève des cols bleus de la Ville de Québec nous a obligés à déménager l'ensemble des formations qui se donnaient au Centre des Loisirs St-Ange vers d'autres lieux, étant donné que le centre était directement visé par la grève. Une fois la grève terminée, nous avons procédé à un retour au centre pour la suite des cours. Nous tenons ici à souligner la collaboration des professeurs et des étudiants lors de ce déménagement improvisé.

LES COMMUNICATIONS

Afin de mieux connaître le MAACR et de ne rien manquer de ses activités et de ses offres, le Mouvement communique avec ses membres et la population en général de diverses façons :

Infolettre et journaux locaux

23 infolettres ont été transmises en 2024-2025, soit 5 de plus qu'en 2023-2024. Le nombre d'abonnés est toujours en croissance : il est passé à 1 628 soit 595 de plus que l'année dernière. Le taux d'ouverture se maintient donc avec une moyenne de l'ordre de 80%.

Plusieurs articles visant le grand public ont été proposés aux journaux locaux afin d'accroître notre notoriété : parmi ceux-ci, 9 articles ont été publiés, soit 5 dans le journal local de Cap-Rouge/Saint-Augustin et 4 dans le Journal de quartier depuis son lancement en février 2025.

Site internet

Le site web a connu un achalandage accru pour l'exercice 2024-2025. Nous avons atteint 2 500 visiteurs selon les statistiques générées automatiquement. Des réserves doivent par contre être amenées quant à l'interprétation de cette donnée, car plusieurs accès ont été faits à des fins de formation, d'évolution et de rodage des nouveaux outils et façons de faire. Un nombre de visiteurs de l'ordre de 1 500 serait plus réaliste (comparativement à 809 pour l'exercice précédent). Nous notons toujours les 3 pointes de fréquentation (août et novembre 2024, mars 2025) qui coïncident avec les périodes d'inscription aux sessions régulières auxquelles s'ajoutent maintenant les hausses de fréquentation associées au dévoilement de l'horaire des ateliers.

Notre site internet mérite d'être modernisé et adapté au contexte actuel. Un sondage a été mené afin de faire une première évaluation des améliorations qui pourraient être apportées afin d'optimiser l'usage pour la clientèle et les collaborateurs. Pour l'année en cours, l'attention s'est portée sur la révision du processus d'inscriptions et son arrimage à notre site, alors que la prochaine année permettra de nouvelles évolutions.

Page Facebook

Nous avons complété l'exercice avec 859 personnes qui suivent la page Facebook, soit une hausse de 17%.

YouTube

Cette chaîne offre des tutoriels sur le dessin, la présentation des professeurs ainsi que la présentation des expositions. Nous en sommes toujours à 26 (vidéos ou tutoriels) qui ont été développés durant la pandémie afin de compenser les formations données en classe. Ces vidéos sont toujours en usage et sont consultées régulièrement.

Comité des communications

L'exercice de planification stratégique a mis en évidence la nécessité de mettre une emphase particulière sur les communications. Un comité de communication a été mis en place est coordonné par une administratrice du CA, Nicole Giguère.

Le mandat du comité est le suivant :

- Faire connaître le Mouvement à un plus grand nombre de clients potentiels et au sein de la population;
- Élargir notre présence dans la Ville et les banlieues;
- Améliorer notre notoriété;
- Développer nos communications dans les médias et les réseaux sociaux;
- Élaborer une stratégie de communication et un échéancier.

Les changements amenés par le départ de la coordonnatrice du MAACR à l'automne sont venus ralentir les travaux prévus par le Comité. Malgré tout, il a pu tenir 6 rencontres.

Les éléments qui précèdent donnent un aperçu des réalisations auxquelles s'ajoutent la production de diverses affiches publicitaires, la réalisation d'une trousse d'informations dédiée aux bénévoles, le montage d'une banque de photos, l'élaboration d'une liste préliminaire de contacts médias et des travaux pour la réalisation d'un dépliant.

Finalement, le MAACR a fait l'achat d'une oriflamme publicitaire permettant ainsi d'accroître sa visibilité lors d'évènements.

LES RÉALISATIONS 2024-2025

Outre nos activités régulières majoritairement en lien avec les sessions de formation, le MAACR a réalisé diverses activités contribuant à son évolution et au développement de ses partenariats.

À l'automne, certaines priorités initialement prévues ont dû être révisées afin de procéder au recrutement d'une nouvelle coordonnatrice et de faire en sorte que certaines activités récurrentes soient prises en charge par les membres du CA. Il a aussi été convenu de presser le pas pour le déploiement en simultané de certaines nouveautés afin que la nouvelle employée n'ait pas à faire l'apprentissage de façons de faire qui seraient rapidement révolues.

Embauche de la nouvelle coordonnatrice et période de transition

À la mi-septembre, la coordonnatrice informait le CA de son intention de quitter le MAACR. Rapidement, une équipe d'embauche a été mise en place, ce qui a permis de pourvoir le poste le 4 décembre. Pendant la transition, le CA a convenu d'avoir recours à 3 ressources temporaires pour nous accompagner dans la réalisation des activités opérationnelles et pour venir en appui à la nouvelle coordonnatrice au moment de son arrivée.

L'arrivée d'une nouvelle coordonnatrice sur la base de 35 heures par semaine nous a amené à revoir les heures d'ouverture du bureau : tout en maintenant le bureau fermé le mercredi, le télétravail a été introduit pour quelques heures par semaine.

Révision des règlements généraux et des diverses politiques

Le CA a jugé opportun d'actualiser les divers documents définissant le MAACR afin de les adapter au contexte actuel, d'en faciliter l'accès et la mise à jour. Des statuts et règlements révisés ont donc été approuvés à l'AGA de septembre 2023.

La révision des politiques et directives a été amorcée au cours de l'année 2023-2024. L'exercice n'est pas complété, contrairement à ce qui avait été prévu et se poursuivra au cours de la prochaine année. Au cours de l'année, 5 politiques ont fait l'objet d'approbation et 3 autres ont été déposées au CA.

Les politiques suivantes ont été approuvées :

- Politique sur l'utilisation des médias sociaux et de la technologie de l'information
- Politique sur les rapports d'incident
- Politique en matière d'intimidation, de discrimination, de harcèlement et de violence en milieu de travail et de la vie active au MAACR

- Politique sur la protection des renseignements personnels
- Politique interne de gouvernance des données

Finalement, une réflexion importante a été entreprise au niveau de la notion de membre du MAACR, l'ensemble des modalités a été approuvé au CA du 27 juin 2025 pour un déploiement dès la session de l'automne 2025.

À ce jour, un étudiant devenait automatiquement membre sur la base de l'année civile, soit du 1er janvier au 31 décembre. Le changement envisagé vise à instaurer une notion de membre qui est indépendante de l'inscription à une formation. Ainsi, une personne pourra devenir membre et bénéficier des avantages associés à son abonnement pour un an à compter de la date de son adhésion. Ce changement, implique un changement aux statuts et règlements, ce qui sera proposé à l'AGA de septembre 2025.

Révision de la tarification des cours-ateliers-conférences

L'exercice de planification stratégique avait mis en évidence que la dernière révision des honoraires des professeurs et de la tarification des cours remontait avant la pandémie et qu'il serait opportun de réévaluer la situation.

Les analyses menées au cours du premier trimestre amènent les conclusions suivantes qui ont pris effet à l'automne 2024. D'abord, une hausse salariale pour les professeurs et la coordonnatrice de même que des ajustements à la tarification sur la base d'une nouvelle définition révisée des formations. On distingue 3 types de formation :

- Cours: une séance par semaine pendant plusieurs semaines animées par un professeur sur un thème spécifique;
- Atelier dirigé : règle générale, une formation d'une durée d'une journée animée par un professeur;
- Atelier libre : une séance par semaine sur plusieurs semaines, sans professeur, permettant aux étudiants de réaliser leur projet personnel en groupe.

Pour chaque type de formation, il y a une base de tarification différente :

- Cours : taux horaire fixe sur la base du nombre d'heures de cours pour la session, en deçà des coûts du marché;
- Atelier dirigé : coût fixe journalier;
- Atelier libre : coût fixe pour la session en fonction du nombre de semaines.

Expositions

Les trois expositions suivantes ont marqué l'année 2024-2025 :

1. Exposition Merveil'Art - La Couleur de nos différences

Cette exposition s'est tenue du 23 au 27 octobre 2024 à Place des Quatre-Bourgeois. L'objectif était de faire une levée de fonds au profit de la Maison Lémervel Suzanne Vachon (MLSV) et le

MAACR est partenaire de l'évènement. Le vernissage du 24 octobre a permis d'accueillir parents et amis des exposants.

La MLSV a comme mission d'offrir des séjours de répit et de soins palliatifs pédiatriques à des jeunes vivant une situation de handicaps multiples et à des enfants gravement malades.

L'exposition mettait de l'avant des œuvres réalisées par les jeunes de la MLSV et des membres du MAACR. On pouvait notamment y trouver des œuvres « empreintes » créées à partir des empreintes de mains et de pieds des jeunes ou des œuvres « jumelles ». Une œuvre jumelle s'inspire de l'œuvre d'un jeune par l'émotion suscitée, les couleurs, les formes, les textures, etc. Un montant total de 2 775 \$ a été amassé grâce à la vente de toiles et aux dons des gens qui ont visité l'exposition. Tous ces fonds permettront à la MLSV de continuer d'offrir des moments magiques. De plus, la majorité des toiles des membres du MAACR qui n'ont pas été vendues ont été gracieusement offertes à la Maison par leur créateur.

Le MAACR est fier d'avoir contribué à la réalisation de ce projet et remercie chaleureusement ses étudiants qui ont créé de tout cœur et avec une grande générosité des œuvres inspirées et inspirantes. Ce sont 22 membres (dont un enfant) qui se sont généreusement portés volontaire. Afin d'accompagner les participants pour la préparation de leur œuvre, 3 jours d'atelier ont été prévu au cours de l'été 2024. Ces ateliers étaient sous la supervision de Claudette Racine, professeur et de Jean-Jacques Hudon administrateur du CA.

Soulignons l'implication sans réserve de Jean-Jacques Hudon, coordonnateur de l'évènement, un évènement qui a suscité l'intérêt non seulement par son concept, mais aussi par la qualité et l'originalité des œuvres. Cette exposition était une première tant pour le Mouvement que pour la Maison, l'opportunité d'une prochaine collaboration sera évaluée en 2026.

Nous remercions le conseiller municipal de Cap-Rouge/Laurentien, Louis Martin, pour l'initiative de cette collaboration entre la Maison Lémervel Suzanne Vachon et le Mouvement d'animation artistique de Cap-Rouge.

2. Exposition Courtepeintres

Cette exposition s'est tenue du 6 novembre 2024 au 6 janvier 2025 à la Bibliothèque Monique-Corriveau. Elle regroupe les œuvres originales réalisées par les professeurs, des artistes aux talents multiples que les étudiants ont pu côtoyer au fil des cours et des ateliers. La rencontre des artistes du dimanche 10 novembre a permis d'accueillir une centaine de personnes venues à la rencontre des exposants.

3. Exposition Anim'Art

Cette exposition s'est tenue du 22 mai au 1^{er} juin 2025 au centre commercial Place des Quatre-Bourgeois. Elle regroupe les œuvres des élèves du MAACR : plus de 80 étudiants, enfants et adultes, ont exposé une œuvre permettant ainsi aux visiteurs de se familiariser avec l'éventail des cours et les nouvelles approches explorées au cours la dernière année.

Le vernissage du 24 mai a connu un vif succès et a regroupé près de 150 personnes et les représentants des députés, fédéral et provincial, ont profité de l'occasion pour souligner le travail

des exposants, des professeurs et des bénévoles. Plus de 450 visiteurs sont venus à notre rencontre tout au fil de l'exposition, qui fut un grand succès. Encore là, cette exposition n'aurait pu avoir lieu sans l'implication des bénévoles du Comité d'exposition, de l'équipe de prémontage et montage ainsi que la brigade assurant la surveillance des 17 plages horaire d'ouverture.

Vitrines

À tous les mois (sauf durant la saison estivale), le MAACR expose au Centre Communautaire de Cap-Rouge les travaux des étudiants d'un de ses professeurs. Au cours de l'exercice 2024-2025, ce sont 9 vitrines qui ont été présentées.

Évaluation des formations

Dans un souci constant d'amélioration, le MAACR a mis en place à la session d'hiver 2024 une démarche d'évaluation des formations en demandant aux participants de remplir un formulaire électronique d'évaluation et de nous faire part de leurs commentaires ou suggestions.

Cette pratique a été maintenue tout au cours de l'année et sera reconduite pour les années à venir. Le taux de réponse se maintient et est de l'ordre de 35%. Dans l'ensemble, les résultats démontrent que les participants sont majoritairement satisfaits ou très satisfaits. Une attention particulière est portée aux commentaires des participants et nous nous assurons d'apporter les suites requises. Cet outil est précieux pour notre organisation.

Formulaires électroniques

Le MAACR vise à offrir des outils électroniques qui permettent à la clientèle de transiger avec nous simplement au moment qui lui convient le mieux. Cette approche vise aussi à faciliter et à réduire la tâche de la coordonnatrice.

Maintenant bien implantés, le formulaire d'évaluation et celui de l'inscription aux expositions sont là pour rester. Graduellement, de nouveaux formulaires viendront s'ajouter afin de faciliter les échanges avec les clientèles et partenaires.

LES PARTENAIRES

Accès-loisirs

Le mandat d'Accès-Loisirs est de *Rendre le loisir sportif, culturel et de plein air accessible gratuitement aux personnes de 0 à 99 ans vivant une situation de faible revenu, et ce, en concertation avec les partenaires du milieu* (tel que défini-sur le site internet de Accès-Loisirs, août 2023).

En vertu de ce partenariat, le MAACR a pu offrir, pour les sessions d'automne et d'hiver, des places gratuites à certains cours tout en défrayant les coûts du matériel. C'est Accès-Loisirs qui a procédé à l'inscription des personnes, sur la base des critères d'éligibilité déterminés.

Cette contribution s'inscrit directement dans le mandat d'organisme de bienfaisance du Mouvement. Pour l'exercice 2024-2025, les opportunités offertes n'ont répondu à aucun besoin.

DécouvrArts

Le MAACR était présent à la 37^e édition de cet événement les 8 et 9 juin 2024. Ce sont 8 bénévoles qui se sont relayés tout au long de l'évènement afin de faire connaître le Mouvement et ses activités et de faire découvrir les Arts visuels auprès de la population en général.

Nous avons 2 espaces au Parc de la Forge, un pour le volet info/démo/atelier et un autre pour une activité d'animation pour les enfants. Les pluies diluviennes du dimanche après-midi sont venues annuler les démonstrations prévues et l'atelier d'animation, mais nos bénévoles sont demeurés bien présents au kiosque d'information.

Maison Léon-Provancher

Sous l'égide de La Maison Léon-Provancher, le MAACR a contribué aux festivités de la Fête de l'Halloween le 26 octobre 2024. Trois bénévoles étaient présents au kiosque du MAACR afin de fournir de l'information et aussi d'offrir une activité pour les jeunes. Chaque participant recevait un médaillon d'argile qu'il pouvait décorer afin d'en faire une décoration Halloween ou une décoration de Noël. Ce sont plus de 350 jeunes qui sont venus à notre rencontre.

Marché de Cap-Rouge

Le 10 août 2024, le MAACR était présent au Marché de Cap-Rouge afin de faire la promotion du Mouvement : deux bénévoles étaient sur place.

Conférences à la Bibliothèque Roger-Lemelin

Le MAACR est partenaire de la Bibliothèque Roger-Lemelin pour la tenue de conférences sur l'histoire de l'art données par Madame Pascale Mathée. Pour l'exercice 2024-2025, 4 conférences ont eu lieu.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

L'exercice de planification stratégique a été complété en 2022-2023 : l'année 2024-2025 était l'an 1 de son déploiement. Comme le veulent les meilleures pratiques de gouvernance, le CA procède à une révision annuelle de sa planification stratégique. Sommairement, cette révision permet de vérifier l'atteinte des objectifs, de tenir compte des nouveaux éléments de contexte ou de risque et de confirmer le Plan d'action du prochain exercice.

Le bilan pour l'année en cours a été déposé au CA du 27 juin 2025 et le tableau ci-dessous démontre sans équivoque que la majorité des actions prévues pour les deux premières années sont soit en cours ou complétées. Cet état de situation servira de base à la planification des travaux de la prochaine année.

Activités	Statut - Échéance
Comprendre les rôles et responsabilités du CA et des employés, l'organigramme et les comités	En cours - décembre 2025
Remplacer les ressources matérielles électroniques	Complété
Révision de la gestion des données Révision site Internet Révision mode de paiement Révision système comptable Formation de RH s'il y a lieu	En cours (Qidigo) - Décembre 2025 Évaluation en cours - Juin 2026 À venir Complété En continu
Réviser la comptabilité électronique et petite caisse (processus)	En cours - Automne 2025
Révision de la tarification cours-ateliers-conférences	Complété, exercice annuel
Augmentation de l'offre de cours-ateliers-conférences, disponibilité des locaux actuels et trouver d'autres endroits	En continu
Développer et déployer progressivement un plan de communications	En cours - Juin 2026
Documenter les façons de faire	En continu
Élaborer une planification annuelle, calendrier des événements, structure de base pour certains événements-activités	En continu
Développer et encadrer le bénévolat	À venir
Continuer l'implication communautaire en fonction des RH, fournir un effort particulier pour élargir notre territoire sous forme de collaboration ou de partenariat	En continu
Évaluer les nouvelles opportunités	En continu
Demander des subventions au besoin	En continu
Réviser les politiques de gouvernance	En cours - Juin 2026

Organiser les activités d'archivage et de classement	À venir
Prévoir le 50 ^e anniversaire du Mouvement	À venir

LES REMERCIEMENTS

Le Conseil d'administration tient à remercier :

- La Division de la culture, du loisir et de la vie communautaire de la Ville de Québec pour son implication et son support;
- Geneviève Guibeault, députée provinciale de la circonscription de Louis-Hébert
- Joël Lightbound, député fédéral de la circonscription de Louis-Hébert;
- Louis Martin, conseiller municipal du district Cap-Rouge - Laurentien et président du Conseil d'arrondissement;
- Trudel Immeubles, pour leur collaboration à nous rendre disponibles des locaux à Place des Quatre-Bourgeois pour les expositions;
- Place des Quatre-Bourgeois pour leur accueil et leur support;
- Desjardins, Caisse Cap-Rouge-St-Augustin;
- Copiexpress, l'imprimeur conseil;
- Tous les membres du Mouvement pour leur confiance et leur fidélité;
- Annie Morrisette, coordonnatrice du Mouvement, pour son appui constant et son implication au cours des 10 dernières années (départ du MAACR en octobre 2024);
- Emmanuelle Lefebvre, nouvelle coordonnatrice du Mouvement, pour son appui constant et son implication depuis décembre 2024;
- Tous les professeurs pour leur créativité et leur professionnalisme qui sont à la base du Mouvement;
- Tous nos bénévoles pour leur implication et leur dévouement.

Enfin, je tiens à remercier sincèrement mes collègues du Conseil d'administration, pour leur appui, leur implication et leur esprit d'équipe.